



GROUPE D'ETUDE DU MEROU

Assemblée générale

à Sète le 3 mars 2000

Membres présents : F. ALAZARD, M. ANDRE, F. BACHET, N. BAILLY, G. BARNABE, A. BOUAIN, J. CABARET, M. CANTOU, D. COLLARD, J.M. CULIOLI, L. DEBAS, J.-L. GALY, R. GRANGE, J.G. HARMELIN, M. HARMELIN-VIVIEN, L. LE DIREAC'H, P. LELONG, M.L. LICARI, P. LOUISY, D. ODY, J.P. QUIGNARD, PH. ROBERT, P. SASAL, F. SOURBES, M. ZABALA.

Membres excusés : F. AMET, J.L. BINCHE, E. CHARBONNEL, C. CHAUVET, E. FAURE, F. FINELLI, P. FRANCOUR, R. GALZIN, A. GANTEAUME, A. GARCIA-RUBIES, N. HIREL, H. KARA, P. MOSCONI, P. MOUTON, A. MOUZDAHIR, G. OLIVER, M. RELINI, C. RETORE, L. SOURBES, L. TUNESI, P. VALLETTE, N. VICENTE.

Invités : B. ARTHUS, G. CRIQUET, D. GARCIA, L. LIBICZ, Y. SIAU.

La séance est ouverte à 11h15.

Le président du G.E.M. prononce quelques mots de bienvenue et remercie pour leur accueil M. BONHOMME, directeur de la Station de Biologie Marine et Lagunaire de Sète, et M. CANTOU. Il remercie tous les membres présents à cette assemblée générale et plus particulièrement nos collègues étrangers, A. BOUAIN et M. ZABALA.

C'est avec beaucoup de regrets que le G.E.M. déplore l'absence d'Alain GILLI, décédé l'année dernière. A. GILLI était président de la Commission Biologie Régionale à la F.F.E.S.S.M. et membre fondateur du G.E.M. C'est J. CABARET qui lui succède à ce poste.

Pour commencer, l'assemblée est invitée à regarder le film "**Le G.E.M., Groupe d'Étude du mérou**", réalisé par S. DEPARNAY et R. RANC (Les Jardins de la Mer), qui sera programmé sur la chaîne *Seasons*. A l'issue de la projection, M. CANTOU déplore que les chasseurs sous-marins soient à nouveau mis en cause et que l'aide apportée par les apnéistes du G.E.M. ne soit pas suffisamment soulignée.

Messieurs F. ALAZARD et D. GARCIA présentent ensuite le logiciel **Recomero**. Ce logiciel qu'ils ont réalisé avec les conseils de P. LELONG et M. ZABALA, allie une base de données, un S.I.G. et un module de reconnaissance automatique des mérours à partir d'images vidéo et de photographies. Son but est d'utiliser la reconnaissance individuelle des mérours et les données multiples enregistrées à chaque observation pour les études du comportement, les inventaires, les déplacements géographiques,... A terme, cette base de données pourrait être consultée par tous les plongeurs via l'Internet. M. ZABALA précise qu'il ne reste qu'à affiner le processus de reconnaissance automatique pour que ce logiciel devienne un outil très performant pour les scientifiques et un vecteur de sensibilisation et de mobilisation des plongeurs. Des réserves sont émises quant à la diffusion de données précises sur l'Internet (source d'informations pour les braconniers et les pêcheurs). Ce travail a fait l'objet de deux articles dans *Plongée Magazine*. A. PIGNO nous propose ensuite la visite de l'exposition « **Le Mérou brun de Méditerranée** » réalisée par les étudiants du CREUFOP et l'Aquarium du Cap d'Agde, en concertation avec le G.E.M. et les aquariums littoraux du sud de la France. Composée de 24 panneaux de 80x60 cm, elle pourra être utilisée pour la promotion du G.E.M. et du mérou après accord du Bureau. Le président félicite et remercie les auteurs de ces trois belles réalisations.

Rapport financier

Lecture et approbation à l'unanimité, du rapport financier (ci-joint) présenté par le trésorier F. BACHET. Le bilan fait apparaître un solde créditeur de 60 400,26 F au 01/01/2000.

Nouveaux membres

Cinq demandes d'admission ont été acceptées par le Conseil d'Administration :

membres correspondants : Ernesto AZZURO et Giovanna MARINO (ICRAM, Italie).

membres actifs : Frédéric ALAZARD (informaticien, biologiste, Nice)

Laurent DEBAS (W.W.F. Méditerranée)

Marie-Laure LICARI (Conservateur, Réserve Marine Banyuls).

Y. SIAU fait part de son désir d'adhérer à l'association. Le président rappelle les modalités d'admission : chaque demande, parrainée par deux membres du G.E.M., est soumise au conseil d'administration qui statue avant l'assemblée générale.

Rapport moral par Ph. ROBERT

Le président donne la parole aux responsables des différentes activités menées en 1999.

Les comptes rendus des missions sont disponibles auprès du secrétaire du G.E.M.

Mission juvéniles à Ustica, 11-19 juin 1999.

Responsable : P. LOUISY ; participants : 3 plongeurs

Accueil logistique : I.C.R.A.M. et Réserve Marine d'Ustica.

Approche des préférences de micro-habitats chez les juvéniles de mérou brun (Epinephelus marginatus) par échantillonnage visuel.

Matériel et méthode : 9 stations réparties autour de l'île ont été prospectées. A chaque rencontre d'un mérou brun, mais aussi des autres Serranidés l'observateur rempli une fiche identifiant les caractéristiques de l'environnement immédiat du poisson.

Résultats préliminaires : 209 juvéniles de mérou brun ont été observés ; les plus petits (7 à 13 cm LT) se rencontrent en majorité à moins de 5 m de profondeur, les 14-18 cm entre 3 et 8 m, les plus grands (19-30 cm), jusqu'à 11 m. La taille de la classe la plus jeune des mérours rencontrés varie, selon les stations, entre 7-8 cm et 10-12 cm.

Médias : *Apnée* (nov. 99), *Plongée Magazine* (août-sept. 99 et déc. 99-janv. 00)

Inventaire à La Ciotat, 17-19 septembre 1999.

Responsable : P. FRANCOUR ; participants : 6 plongeurs

Accueil logistique : Atelier Bleu du Cap de l'Aigle de La Ciotat.

Mission d'inventaire de la population de mérours dans les eaux de La Ciotat.

Matériel et méthode : Technique d'inventaire habituelle, identique à celle utilisée en 1997 sur la même zone. Les sites inventoriés en 1997 ont été prospectés et 3 nouveaux sites ont été ajoutés à l'étude.

Résultats : 43 individus ont été observés ; la majorité (91%), derrière l'île Verte. En 1997, 24 mérours avaient été comptabilisés, mais l'augmentation des effectifs est due, en grande partie, à la prospection des 3 nouveaux sites. La structure démographique montre un rajeunissement de la population.

Médias : *La Provence*, *La Marseillaise*, *Plongée Magazine*.

Inventaire à Port-Cros, 4-8 octobre 1999.

Responsable : J.G. HARMELIN ; participants : 26 plongeurs et apnéistes

Accueil logistique : Parc National de Port-Cros ; 2 embarcations FFESSM.

Mission d'inventaire de la population de mérours dans les eaux du Parc National de Port-Cros, octobre 1999.

Matériel et méthode : Technique d'inventaire habituelle, identique à celle utilisée en 1993 et 1996. Une météo assez clémente pour les plongeurs a permis de réaliser des doubles comptages par les

mêmes équipes, ou des comptages comparatifs par d'autres équipes afin de minimiser la marge d'erreur.

Résultats : 299 individus ont été recensés (85 en 1993 ; 160 en 1996), essentiellement distribués sur la côte sud-est de Port-Man à La Croix et autour de la Gabinère. Forte présence de gros individus à la Gabinère, La Croix et Le Vaisseau ; nombreuses femelles partout et en particulier sur la côte sud ; jeunes de 18 à 30 cm relativement fréquents.

Médias : voir revue de presse de Nausicàa jointe.

J.L. GALY précise que les conditions météorologiques n'étant pas très favorables au travail des apnéistes, leurs comptages dans les petits fonds sont probablement sous-estimés pour les petits mérours. Il préconise d'éviter les périodes d'équinoxe lors des futurs inventaires.

Y. SIAU s'interroge sur l'histogramme des données brutes (fréquence en fonction des classes de taille – de 5 cm en 5 cm) qui présente des dents de scie d'une classe à l'autre. L'appréciation de la taille des poissons en plongée est difficile. Pour les mérours, elle est généralement estimée de 10 cm en 10 cm, ce qui explique la prédominance de ces classes, mais il est parfois possible d'avoir une estimation plus précise, information qu'il serait dommage de perdre dans les données brutes. Lors de l'analyse, les tailles sont regroupées en classes plus larges de façon à présenter une image cohérente de la structure de la population.

Inventaires des juvéniles en hiver à Port-Cros, 29-30 janvier et 14-15 février 2000.

Responsable : F. SOURBES ; participants : 4 apnéistes

Accueil logistique : Parc National de Port-Cros ; FFESSM. ? ?

Les mérours changent-ils d'habitat en hiver ? Mission d'inventaire de la population de jeunes mérours autour de l'île de Bagaud, Port-Cros - Var.

Matériel et méthode : Technique d'inventaire habituelle des apnéistes, identique à celle utilisée lors des campagnes triennales. Zone explorée : la même que lors de la mission d'octobre 1999.

Résultats : 3 mérours recensés (18 en octobre), tous sur la côte est ; 1 de 18 cm, sous roche à – 2 m (non répertorié en octobre) ; 2 autres, 30 et 60 cm, probablement repérés en octobre. Malgré une densité plus élevée et une activité plus importante des autres poissons par rapport à octobre, la population de jeunes mérours dans les eaux superficielles paraît plus réduite en hiver (T = 12 à 13 °C). Pour le moment, nous ne pouvons pas dire s'il s'agit d'un déplacement de ces jeunes mérours vers d'autres zones (plus profondes ?) ou d'une mise en sommeil de leurs activités avec repli au fond de leurs abris.

M. CANTOU suggère que les jeunes mérours se déplacent, notamment vers la côte, en fonction des conditions météorologiques et de la température, ce qui pourrait expliquer qu'ils n'aient pas été retrouvés dans les gîtes d'octobre.

Programme 2000

Mission en Tunisie :

A BOUAIN sollicite le G.E.M. pour une aide concernant la raréfaction du mérour blanc (*Epinephelus aeneus*) liée à la pêche en Tunisie ; ce poisson a longtemps fait l'objet d'une pêche ciblée, mais aujourd'hui, cette ressource est quasiment épuisée (1500 T. pêchées en 1970, 400 T. en 1985, moins d'une tonne depuis 1995). A. BOUAIN souhaite qu'un programme de coopération se développe : études des populations, génétique,... et formation et sensibilisation locales. La Libye pourrait être également partenaire d'un tel programme.

M. CANTOU : la FFESSM a depuis longtemps des relations privilégiées et des contacts très étroits en Tunisie et y mène déjà des actions sur le terrain.

Ce type d'étude peut intéresser le WWF et des financements peuvent être obtenus par la Région PACA (dans le cadre d'échanges nord-sud) ou par l'Europe. N. BAILLY se propose pour aider au montage d'un dossier de financement européen.

Une convention entre les différents partenaires va être mise en place.

Moratoire :

Le moratoire d'interdiction de pêche sous-marine se termine en décembre 2002. Le G.E.M. a besoin de résultats complémentaires pour pouvoir défendre une demande d'accentuation de la protection.

- Génétique et origine des populations : E. FAURE a suffisamment d'échantillons pour terminer son étude mais il lui faut un financement complémentaire.

L'étude des otolithes permet de dater le recrutement benthique, la composition chimique du nucléus apporte des éléments sur l'origine géographique du poisson. Les universités de Barcelone (par M. ZABALA) et de Perpignan (par M.L. LICARI) peuvent les réaliser.

J.P. QUIGNARD rappelle que G. OLIVER manque d'échantillons pour l'étude des parasites ; il souligne que peu d'efforts ont été faits par les membres du G.E.M. (et notamment les français) pour lui fournir des branchies.

- Impact des différents types de pêche : on ne dispose que de très peu de données sur les prises de mérours en France. Si la pêche professionnelle ne s'est, jusqu'à présent, pas véritablement intéressée à ce poisson, l'utilisation d'un palangre par un connaisseur pourrait être dévastatrice. J.M. CULIOLI a déjà fait une étude sur les statistiques de pêche aux Lavezzi, il reprend, cette année, une étude comparative sur l'efficacité des engins de pêches. Tous les membres du G.E.M. susceptibles d'obtenir des données de ce type sont vivement encouragés à les transmettre à J.M. CULIOLI.

- Ph. ROBERT, M. CANTOU et J.M. CULIOLI iront défendre le statut d'espèce protégée pour le mérour brun auprès du ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

Mission d'inventaire dans la Réserve des Bouches de Bonifacio :

Cette mission, programmée depuis l'année dernière, sera effectuée en août, sous la responsabilité de J.M. CULIOLI. Les inventaires seront faits en priorité dans les zones de reproduction de la réserve. Durée : une semaine ; effectifs : 6 plongeurs

Radiotracking :

Les expériences menées à Ustica par les équipes italiennes (voir la communication de Lembo *et al.* dans les actes du symposium) ont montré la faisabilité de cette méthode. Elle pourrait être appliquée à Port-Cros ou aux Lavezzi pour tenter de répondre aux questions : Que font les mérours la nuit ? Où sont-ils en hiver ?

D. COLLARD fera le point sur le matériel nécessaire et sur le protocole à mettre en place.

Site Internet :

P. FRANCOUR renouvelle sa demande d'aide pour faire vivre le site : remise à jour du texte général, renouvellement des photos ; des volontaires et des idées ! Il faut accentuer les liens avec d'autres sites existants, français et étrangers, ceux qui en connaissent peuvent les envoyer à Patrice (coordonnées du site et personne responsable).

Le service questions - réponses (rubrique FAQ) fonctionne très bien, mais il faudrait pouvoir rediriger les questions vers d'autres membres du G.E.M., volontaires et compétents. Prière de vous inscrire dans une ou plusieurs rubriques du FAQ (feuille jointe au compte rendu) et de transmettre à P. FRANCOUR pour alléger son travail.

Questions diverses :

G. BARNABE suggère de faire des expériences en aquarium afin de cerner la température de mise en « hibernation » des juvéniles de mérour. Il souhaite recommencer les essais de captage. Un dispositif sera installé dans le récif artificiel de Port-Cros.

D. ODY propose que le G.E.M. accentue ses missions hors réserve car un des arguments à mettre en avant pour obtenir la protection du mérour se trouve dans la comparaison des populations à l'intérieur des réserves et hors réserve.

P. FRANCOUR nous fait savoir que la fiche de recensement des petits mérours a permis d'obtenir de nombreuses informations depuis le symposium, par l'intermédiaire des Commissions Bio de la FFESSM, des articles de presse et du site.

La séance est levée à 17 h 20.

Devant l'importance de plus en plus grande des questions à débattre, les prochaines Assemblées Générales, commenceront plus tôt le matin et dureront toute la journée.

Nous rappelons aux membres actifs qui ne l'auraient pas encore fait, qu'il doivent régler leur cotisation annuelle de 50 F (chèque à l'ordre du G.E.M.)

Pièces jointes : Les actes du symposium (pour ceux qui ne les ont pas encore eu)
 Bilan financier 1999
 Rubrique FAQ du site Internet à remplir et à renvoyer à P. FRANCOUR
 Revue de presse de la mission Port-Cros, par Nausicaà
 Liste des e-mail à compléter ou corriger